HAL
open science

Identifier l'ironie. Catégorisation et perception de l'ironie dans les textes anciens

Frédérique Fleck

▶ **To cite this version:**

Frédérique Fleck. Identifier l'ironie. Catégorisation et perception de l'ironie dans les textes anciens. 2012. hal-03410451

HAL Id: hal-03410451

https://hal.science/hal-03410451v1

Submitted on 31 Oct 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Frédérique Fleck, « Identifier l'ironie. Catégorisation et perception de l'ironie dans les textes anciens »
Séance « Identifier l'ironie » du séminaire « Anachronies : textes anciens et théories modernes ». Texte publié dans l'Atelier de théorie littéraire de Fabula, 2012.

Identifier l'ironie

Catégorisation et perception de l'ironie dans les textes anciens

Dans cette séance, nous proposons de revenir, à travers la question de l'ironie, sur deux aspects qui ont déjà fait, en tant que tels, l'objet de séances du séminaire « Anachronies : textes anciens et théorie modernes » l'année dernière. Il s'agit, d'une part, du décalage entre la terminologie que nous employons et les termes qu'utilisaient les Anciens, dont il avait été question à propos des textes français de la période classique (Karine Abiven, Lise Charles et Laure Depretto s'étaient interrogées sur l'absence d'emploi du mot « scène » pour désigner, à cette époque, un passage de roman et sur la possibilité de qualifier certains textes de cette période de « faits divers » ou d'« anecdotes »). Le second aspect concerne l'actualisation par le lecteur des textes anciens, dont nous avions eu l'occasion de discuter avec Yves Citton. Car identifier de l'ironie dans un texte ancien c'est, bien que cela n'apparaisse peut-être pas au premier abord, lui appliquer une qualification qui ne lui aurait peut-être pas été attribuée par les contemporains ; c'est aussi y déceler un double jeu énonciatif en s'appuyant en grande partie sur un contexte extralinguistique disparu que nous ne pouvons reconstruire que très imparfaitement.

1. Catégoriser l'ironie

Au premier abord, il semble que l'ironie ne pose pas de problème de décalage entre « nos mots et les leurs », entre terminologie étique et terminologie émique : notre mot était déjà le leur, du grec *eironeia* (attesté depuis Platon) au français *ironie* (attesté depuis la fin du XIIIe s.), en passant par le latin *ironia* (employé par Cicéron et Quintilien). Cette continuité terminologique masque cependant d'importants décalages, car le mot ne renvoie pas toujours au même type de phénomènes. La Bruyère note ainsi, à propos du caractère de l'*eirôn*, qu'il traduit par l'« homme dissimulé » :
« Souvent la signification d'un terme grec traduit en français mot pour mot n'est plus la même dans notre langue ; par exemple, ironie est chez nous une raillerie dans la conversation, ou une figure de rhétorique, et chez Théophraste, c'est quelque chose entre la fourberie et la dissimulation, qui n'est pourtant ni l'un ni l'autre, mais précisément ce qui est décrit dans le premier chapitre. » (*Les Caractères*, « Discours sur Théophraste », éd. E. Bury, Paris, LGF, p. 72-73)
Autrement dit, si le mot est le même, la notion qu'il recouvre, elle, est différente : ce qu'exprime le terme grec d'*eironeia* doit être rendu, au XVIIe s., par le terme *dissimulation*, tandis que le mot français *ironie* renvoie à la raillerie.

Cet éclatement terminologique est en germe déjà dans les textes latins, puisque Quintilien, dans l'*Institution oratoire*, indique explicitement que l'*eironeia* grecque est traduite par le latin *illusio* (« raillerie ») au livre VIII, puis par le latin *dissimulatio* (« dissimulation ») au livre suivant, traduction qu'il juge d'ailleurs insuffisante à rendre pleinement la valeur du mot grec qu'il préfère donc conserver sans le traduire :

In eo uero genere quo contraria ostenduntur ironia est (inlusionem uocant). (Quint. *Inst.* VIII, 6, 54)
« Dans ce genre de l'allégorie, celle où l'on entend le contraire de ce que suggèrent les mots s'appelle *ironia* (en latin *illusio*). » (trad. Jean Cousin, CUF)
Eironeian inueni qui « dissimulationem » uocaret : quo nomine quia parum totius huius figurae uires uidentur ostendi, nimirum, sicut in plerisque, erimus Graeca appellatione contenti. (Quint. *Inst.* IX, 2, 44)
« Quant à l'*eironeia*, j'ai trouvé un auteur qui l'appelle "dissimulation" ; ce nom exprimant trop imparfaitement les virtualités de cette figure dans son ensemble, je me contenterai naturellement, comme je le fais généralement, de l'appellation grecque. » (trad. Jean Cousin, CUF)
Ceux qui cherchent les premières définitions de l'ironie comme trope dans les œuvres des rhéteurs romains en trouveront par ailleurs une description, dans la *Rhétorique à Hérennius* qui n'a jamais recours au terme emprunté au grec, sous la dénomination de *contrarium*, « opposition », l'un des trois aspects de la figure de la *permutatio* (« allégorie ») qui consiste à donner à la pensée un sens différent de celui des mots :
Permutatio est oratio aliud uerbis aliud sententia demonstrans. Ea diuiditur in tres partes : similitudinem, argumentum, contrarium. (...) Ex contrario, ut si quem impium qui patrem uerberarit Aenean uocemus, intemperantem et adulterum Ippolitum nominemus. (*Rhet. ad Her.* IV, 46)
« L'allégorie est une manière de parler où signifiant et signifié ne désignent pas les mêmes choses. Elle se divise en trois catégories : la comparaison, l'argument, l'opposition. (…) Pour l'opposition : si par exemple nous appelions "Énée" un impie qui aurait frappé son père et "Hippolyte" un libertin et un adultère. » (trad. G. Achard, CUF)
Ils la retrouveront encore chez Cicéron sous les espèces de l'*inuersio uerborum* (« inversion des mots », ou « antiphrase »), que Cicéron ne rattache pas, contrairement à ce qu'il fait pour la *dissimulatio*, à l'*eironeia* grecque :
Inuertuntur autem uerba, ut Crassus, apud M. Perpernam iudicem pro Aculeone quom diceret, aderat contra Aculeonem Gratidiano L. Aelius Lamia, deformis, ut nostis ; qui quom interpellaret odiose : « Audiamus, inquit, pulchellum puerum ». (Cic. *De or.* II, 262)
« L'antiphrase : Crassus plaidait devant le juge M. Perperna en faveur d'Avuleo et contre Gratidianus, dont l'avocat L. Aelius Lama était, vous le savez, d'une laideur remarquable. Celui-ci l'interrompant d'une manière fatigante : "Allons, dit Crassus, écoutons ce beau garçon." » (trad. E. Courbaud, CUF)
Les auteurs de ces deux traités se placent toutefois dans la lignée de la *Rhétorique à Alexandre* (à attribuer probablement à Anaximène de Lampsaque, qui vécut entre 380 et 320 avant notre ère), qui offre la première définition dont nous ayons gardé trace de l'*eironeia* comme antiphrase :
Eironeia d'esti legein ti mê legein prospoioumenon ê tois enantiois onomasi ta pragmata prosagoreuein. (*Rh. Al.* 21, 1)
« L'ironie consiste à dire quelque chose en feignant de ne pas le dire ou à dénommer les choses par les mots contraires. » (trad. P. Chiron, CUF)

Ces difficultés concernant la dénomination des phénomènes relevant de l'ironie persistent en français contemporain, même si elles sont partiellement masquées par l'extension des emplois du mot « ironie » qui recouvre aujourd'hui une gamme plus large de phénomènes. C'est toutefois à la seule ironie verbale que renvoie le terme s'il est employé sans précision, et il

faut l'accompagner d'adjectifs ou de compléments du nom si l'on entend parler d'*ironie socratique*, d'*ironie du sort* ou d'*ironie romantique*.
Si l'on s'en tient à l'ironie verbale, plusieurs incertitudes quant à la palette de phénomènes ainsi désignés se cachent encore derrière la définition d'une figure consistant à dissimuler sa pensée en disant le contraire ou, plus généralement, autre chose, qui fait peu ou prou l'unanimité de l'Antiquité à nos jours. La figure de la prétérition fait-elle, par exemple, partie du champ de l'ironie ? C'est le cas dans la première définition de l'ironie comme figure, donnée par l'auteur de la *Rhétorique à Alexandre*, dont la seconde partie renvoie à l'antiphrase (« L'ironie consiste (…) à dénommer les choses par les mots contraires »), tandis que la première partie renvoie à la prétérition : « L'ironie consiste à dire quelque chose en feignant de ne pas le dire », ce que vient illustrer l'exemple suivant :
« Ouden d'oimai dein legein hoti houtoi men hoi phaskontes polla agatha pepoiêkenai pleista phainontai tên polin kekakourgêkotes. » (*Rh. Al.* 21, 1)
« "*Il n'est aucun besoin, je crois, de dire* que ces individus, qui se prétendent les auteurs de tant de bonnes actions, ont manifestement causé d'innombrables torts à la cité." » (trad. P. Chiron, CUF)
Mais par la suite la prétérition est séparée de l'ironie, comme chez Fontanier où il s'agit de deux « figures d'expression par opposition » distinctes. De même, doit-on considérer l'astéisme, qui consiste à louer sous couleur de blâmer, comme une forme d'ironie ? Si les exemples canoniques des traités de rhétorique antiques illustrent un blâme dissimulé sous une feinte louange, Quintilien mentionne bien les deux possibilités :
Et laudis autem simulatione detrahere et uituperationis laudare concessum est : « Quod C. Verres, praetor urbanus, homo sanctus et diligens, subsortitionem eius in codice non haberet. » Et contra : « Oratores uisi sumus et populo imposuimus. » (Quint., *Inst.* VIII, 6, 55)
« Il est permis de déprécier en feignant de louer et de louer en feignant de blâmer : "Comme Verrès, préteur urbain, qui était un homme probe et zélé, n'avait pas noté sur son registre les noms du juge suppléant qu'il avait tiré au sort". Et avec un effet opposé : "On nous a crus orateurs et nous en avons imposé au peuple". » (trad. Jean Cousin, CUF)
Chez Fontanier en revanche, l'astéisme est une figure différente de l'ironie et Furetière, dans son *Dictionnaire universel*, définit uniquement l'ironie comme une « figure dont se sert l'Orateur pour insulter à son adversaire, le railler, et le blasmer, en faisant semblant de le loüer ». Parmi ceux qui ont théorisé l'ironie à la fin du XXe et au début du XXIe siècle, Pierre Schoentjes[1] rejette l'astéisme hors du champ de l'ironie parce qu'il ne comporte pas l'aspect négatif caractéristique, selon lui, de ce phénomène. Alain Berrendonner[2], en revanche, estime que l'ironie doit se définir par son fonctionnement pragmatique, indépendamment de sa visée, qui est souvent, mais pas nécessairement, agressive ; il admet donc l'existence d'astéismes ironiques.

Ces flottements sont liés, on l'aura compris, au caractère trop lâche de la définition généralement admise, même si l'on retient sa version la plus restrictive (dire le contraire de ce que l'on pense plutôt que dire simplement autre chose). On le voit chez Fontanier déjà, qui distingue cinq figures différentes consistant à dire le contraire de ce que l'on pense. Ce

[1] SCHOENTJES, Pierre, *Poétique de l'ironie.* Paris : Seuil, 2001.
[2] BERRENDONNER, Alain, « De l'ironie ou La métacommunication, l'argumentation, et les normes », *Éléments de pragmatique linguistique*. Paris : Minuit, 1981, chap. V, p. 173-239.

problème est particulièrement bien mis en évidence par Alain Berrendonner[3] qui montre que tous les tropes reposent sur l'identification d'une contradiction interne à l'énoncé, contradiction qui est précisément l'indice de leur fonctionnement figuré. Ainsi, par exemple, la métaphore « Cette actrice mugit » produit une contradiction puisque le sujet de l'énoncé est caractérisé à la fois comme humain (par le nom « actrice ») et comme non humain (par le verbe « mugit »). Plusieurs tentatives ont ainsi été faites, depuis la fin des années 1970, pour donner de l'ironie verbale une définition plus rigoureuse et plus restrictive, dans le cadre notamment de la linguistique pragmatique.

Dans leur célèbre article de 1978, Dan Sperber et Deirdre Wilson[4] proposent de décrire l'ironie comme un phénomène de mention : l'ironie consiste, pour un locuteur, à faire écho à des propos qui ont été ou pourraient être tenus par un autre (ou par lui-même dans le cas de l'auto-ironie), tout en soulignant le manque de justesse ou de pertinence de ces propos. L'ironie est ainsi un phénomène de polyphonie linguistique apparenté, pour eux, au discours rapporté au style indirect libre. Alain Berrendonner reproche à cette conception de ne pas tenir compte du caractère paradoxal de l'ironie. D'après lui, pour qu'il y ait ironie, les propos dont le locuteur se distancie ne doivent pas être attribués à un tiers ou au locuteur à un moment antérieur : ils doivent être attribués au locuteur lui-même au moment même de l'énonciation ; autrement dit, le locuteur mentionne et emploie tout à la fois ces propos. Le paradoxe ironique tient au fait que, d'après Berrendonner, l'interprète ne peut distinguer un sens propre ou littéral qu'il conviendrait de traverser sans s'y arrêter pour atteindre le sens figuré ou véritable sens de l'énoncé : il n'y a pas de hiérarchie entre les sens et l'interprète est amené à passer sans fin de l'un à l'autre sans pouvoir décider auquel s'arrêter. C'est le cas dans l'exemple suivant (emprunté à L. Perrin[5]), qui est un *incipit* de roman :

« Autant que vous le sachiez tout de suite, j'écris ce livre pour de l'argent. » (C. Frank, *Je ferai comme si je n'étais pas là*. Paris : Seuil, 1989)

Il est difficile pour le lecteur de savoir s'il doit prendre ou non au sérieux cette déclaration liminaire.

Alain Berrendonner reprend donc l'idée que l'ironie consiste en une forme de mention, mais il ne l'identifie pas au même type de mention que Sperber et Wilson. Les échos indirects dont traitent ces derniers relèvent, pour Berrendonner, du champ de la parodie, qu'il distingue nettement de celui de l'ironie, limitée pour lui aux « auto-échos ». Le tableau (1a) reprend la typologie des mentions proposée par Berrendonner. Les tableaux (1b) et (1c) montrent, à partir de cette typologie, les différences concernant l'identification des phénomènes catégorisés comme ironiques chez Berrendonner d'une part et chez Sperber et Wilson d'autre part.

[3] *Ibid.*

[4] SPERBER, Dan et WILSON, Deirdre, « Les ironies comme mentions », *Poétique* 36, 1978, p. 399-412.

[5] PERRIN, Laurent, *L'Ironie mise en trope. Du sens des énoncés hyperboliques et ironiques*. Paris : Kimé, 1996.

(1a) Tableau inspiré de la typologie des mentions proposée par A. Berrendonner :

	deux segments syntaxiques	un seul segment syntaxique : « écho »
deux instances énonciatives, deux repérages déictiques	mention directe *Le voisin m'a promis hier : « Je viendrai vous voir demain ».*	écho direct *A: J'ai mal aux dents !* *B: J'ai mal aux dents ! Ouvrez la bouche, on va voir ça.*
deux instances énonciatives, un seul repérage déictique	mention indirecte *Tu ne me fais pas peur.*	écho indirect *A: J'ai mal aux dents.* *B: Vous avez mal aux dents. Ouvrez la bouche, on va voir ça.*
une seule instance énonciative	mention auto-évocatrice *Sincèrement, je n'y peux rien.*	auto-écho *Autant que vous le sachiez tout de suite, j'écris ce livre pour de l'argent.*

(1b) L'extension du champ de l'ironie d'après A. Berrendonner :

mention directe	écho direct
mention indirecte	écho indirect
mention auto-évocatrice	auto-écho Ironie

(1c) L'extension du champ de l'ironie d'après D. Sperber et D. Wilson :

mention directe	écho direct
mention indirecte	écho indirect Ironie
mention auto-évocatrice	auto-écho Ironie

(1d) L'extension du champ de l'ironie d'après L. Perrin :

mention directe	mention directe Ironie	écho direct Sarcasme	écho direct Ironie
mention indirecte	mention indirecte Ironie	écho indirect Sarcasme	écho indirect Ironie
mention auto-évocatrice		auto-écho Sarcasme	auto-écho Ironie cynique

Laurent Perrin[6], quant à lui, estime que toutes les formes d'écho (échos directs, échos indirects et auto-échos) sont susceptibles de produire de l'ironie, mais qu'il faut pour cela que le propos auquel il est fait écho soit non seulement mentionné, mais aussi employé, le locuteur le reprenant à son compte de manière hypocrite et paradoxale. Son point de vue est représenté par le tableau (1d). En revanche, si le locuteur se contente de mentionner les propos sans les reprendre à son compte, l'écho ne relève plus de l'ironie, mais du sarcasme. Cette distinction est illustrée par les deux exemples suivants (exemples empruntés à L. Perrin) :
Pierre : C'est une belle journée pour un pique-nique. [Ils partent en pique-nique et il se met à pleuvoir.] Marie : Effectivement, c'est une belle journée pour un pique-nique !
Il y a ici ironie car Marie feint de reprend à son compte le propos de Pierre (« c'est une belle journée pour un pique-nique »), comme le montre l'emploi de l'adverbe « effectivement ».
Pierre : C'est une belle journée pour un pique-nique. [Ils partent en pique-nique et il se met à pleuvoir.] Marie : C'est une belle journée pour un pique-nique ! Décidément, la météo n'est pas ton fort.
Ici, il y a sarcasme car Marie mentionne le propos de Pierre sans feindre de le reprendre à son compte, comme le montre l'ajout du commentaire « décidément, la météo n'est pas ton fort ».
Dans les mêmes conditions, les formes de mention relevant du discours rapporté explicite (discours direct et discours indirect) sont susceptibles également d'entrer dans le champ de l'ironie.
Laurent Perrin reprend donc à Berrendonner l'idée de paradoxe, avec mention et emploi par le locuteur, mais ne la lie pas à l'existence d'une instance énonciative unique. Les auto-échos de Berrendonner ne constituent pour lui qu'un type particulier d'ironie, l'ironie cynique, dont il reprend la définition à Vladimir Jankélévitch : « Si le cynique "s'inscrit en faux contre sa propre énonciation", ce n'est pas pour se renier lui-même, mais pour s'enfoncer volontairement dans l'erreur et le scandale assumé, adoptant ainsi une attitude délibérément immorale qui consiste à défendre un point de vue scandaleux tout en sachant et en montrant qu'il le sait scandaleux. »

Ces divergences peuvent amener à s'interroger, à propos du concept d'ironie, sur la relation entre les œuvres littéraires et le discours critique : sur quel corpus d'énoncés ironiques les études visant à donner une définition plus rigoureuse de l'ironie se fondent-elles ? peut-il exister un consensus concernant l'extension d'un tel corpus ? ces études ne souffrent-elles pas d'une certaine circularité dans la mesure où elles sélectionnent, ou même parfois créent *ad hoc* les énoncés ironiques dont leur définition de l'ironie est censée rendre compte ? Un ouvrage comme celui de Joseph Dane[7] répond de manière radicale à ce type de questionnement en posant que l'ironie n'existe pas en dehors du discours critique dans la mesure où l'on ne parvient pas à s'accorder sur son référent. J'aurai l'occasion de revenir bientôt sur ce type de position hyperconstructiviste.

Ce rapide tour d'horizon souligne un premier type de difficulté dans l'identification de l'ironie : sous un même terme, nous n'identifions pas les mêmes faits langagiers que les Anciens, ni même que certains de nos contemporains et, corollairement, nous pouvons appréhender comme ironiques des phénomènes que les auteurs antiques et classiques

[6] *Ibid.*
[7] DANE, Joseph A., *The Critical Mythology of Irony*. Athènes-Londres : University of Georgia Press, 1991.

n'auraient pas qualifiés de cette manière. C'est sur ce type de décalage que portera la première étude de cas, proposée par Sarah Legrain.

2. Percevoir l'ironie

En admettant que l'on adopte, fût-ce de manière arbitraire, une certaine définition de l'ironie, la question se pose encore de savoir dans quelles œuvres ou dans quels passages d'une œuvre littéraire on est fondé à reconnaître le phénomène que l'on a ainsi dénommé. Le problème de la réception, de l'interprétation est en effet exacerbé dans le cas de l'ironie. Tous ceux qui parlent du phénomène soulignent son caractère ambigu et le risque d'échec de la communication qui lui est inhérent. Or les conséquences d'un échec sont particulièrement désastreuses dans la mesure où ce qui est compris est alors le contraire de ce qu'il aurait fallu comprendre. Cette difficulté existe dans le cadre de la communication orale, malgré les nombreux signaux explicites et univoques (ton, mimiques, gestes) que le locuteur est susceptible d'employer pour marquer le caractère décalé de ses propos : Quintilien déjà soulignait que l'ironie-figure, qui s'étend sur plus d'un mot ou d'une expression, risque de ne pas être saisie par une partie de l'auditoire. Dans la communication écrite, l'usage de l'ironie est encore plus périlleux, ce qui a pu amener certains auteurs à en proposer un marquage typographique explicite (le fameux point d'ironie introduit par Alcanter de Brahm à la fin du XIXe s. dans *L'Ostensoir des ironies*) ; si un tel usage ne s'est jamais imposé, des marques ambiguës comme les guillemets, les caractères italiques, le point d'exclamation ou les points de suspension se rencontrent parfois, mais essentiellement dans des textes d'époque relativement récente.

Le travail sur des textes anciens vient rendre encore plus épineux ces problèmes inhérents à la réception de tout texte ironique. En effet, la compréhension de l'ironie suppose que l'auteur et le lecteur partagent une certaine complicité et surtout un certain nombre de valeurs : l'ironie étant un phénomène qui met en jeu des jugements axiologiques – c'est une de ses caractéristiques qui a été maintes fois soulignée –, si l'on ne connaît pas le système de référence et surtout la hiérarchie des valeurs de l'auteur, on n'a guère de chance d'arriver à la décoder. La distance temporelle et culturelle qui nous sépare des textes anciens constitue de ce point de vue un obstacle majeur. J'en prendrai pour exemple la lecture des élégies romaines : ces pièces, dans lesquels le poète se présente comme l'esclave d'une femme aimée, ont fait l'objet d'une lecture au premier degré. Rien de choquant, en effet, dans une telle attitude pour nous qui connaissons les poèmes d'amour courtois et avons l'habitude d'appeler l'amante d'un homme sa « maîtresse ». Mais qu'un citoyen de bonne famille se présente fièrement comme soumis à une femme était chose impensable dans la Rome antique, ce qui a conduit Paul Veyne[8] a proposer une lecture ironique des élégiaques latins. L'ironie pose donc avec une acuité particulière les problèmes d'actualisation que nous avons déjà abordés l'an dernier dans le séminaire.
Mais le décodage de l'ironie, tel qu'on le conçoit généralement, ne nécessite pas seulement une bonne connaissance du contexte de création de l'œuvre, il demande aussi que l'on saisisse, plus spécifiquement, l'intention de l'auteur en s'appuyant sur la connaissance que

[8] VEYNE, Paul, *L'Élégie érotique romaine. L'amour, la poésie et l'Occident.* Paris : Seuil, 1983.

l'on a de lui. Pierre Schoentjes[9] montre ainsi que les indices textuels tels qu'une description inadéquate du monde, des contradictions internes ou le caractère bancal d'un raisonnement ne suffisent pas à établir le caractère ironique d'un texte, en dehors d'une connaissance des opinions de son auteur. De fait, ces caractéristiques, que l'on peut identifier dans le passage consacré à la justification de l'esclavage par Montesquieu dans l'*Esprit des lois*, se retrouvent dans des extraits de l'*Essai sur l'inégalité des races humaines* de Gobineau, et ce n'est que ce que nous savons par ailleurs de ces deux auteurs qui nous permet de ne pas faire de contresens et d'attribuer au premier, mais non au second, une intention ironique (Pierre Schoentjes signale justement qu'une étude publiée récemment aux Pays-Bas, manquant sans doute de connaissances sur Montesquieu, prend son texte au pied de la lettre). Ici encore, la distance temporelle accroît les difficultés : nous savons souvent fort peu de choses de la vie des auteurs antiques. Les connaissances à partir desquelles nous pouvons supposer une intention ironique sont alors tirées du cotexte ou des autres œuvres du même auteur, mais c'est là postuler une cohérence à l'intérieur d'un ouvrage ou de l'ensemble d'une production littéraire qui ne va pas forcément de soi. Ainsi Gide revendique-t-il le droit de l'auteur à changer de ton d'une œuvre ou même d'une phrase à l'autre dans sa « Postface à la seconde édition de *Paludes* et pour annoncer *Les Nourritures terrestres* », texte qui sert d'articulation entre une œuvre ironique et une œuvre sérieuse :
« C'est une des plus irritantes manies de l'esprit que, lecteur, il ne puisse accepter simplement, pour ce qu'on la lui donne, chaque phrase ; qu'il prenne au sérieux la page où l'on plaisante, et, lorsqu'on parle gravement, qu'il sourie finement et dise : "Je vois bien que vous plaisantez !" – Grâce à ces jugements, le passé compromet l'avenir ; ils n'admettent pas que l'on soit, comme le temps d'azur et de nuées, un composé mal défini de rire et de mélancolie. Pour avoir une fois pleuré, on ne croit plus à notre rire ; on ne croit plus qu'à lui pour avoir une fois plaisanté. » (A. Gide, « Postface à la seconde édition de *Paludes* et pour annoncer *Les Nourritures terrestres* », 1895)
Myriam Diarra présentera, dans la dernière partie de la séance, le cas du traité *Sur la déesse syrienne* dont l'attribution est discutée, ce qui entraîne des divergences radicales de lecture en fonction de l'identité de l'auteur supposé.

J'ai jusqu'ici posé sans le discuter le critère de l'intention de l'auteur, qui sert effectivement de socle à l'identification de l'ironie dans le discours critique sur ce phénomène, de l'Antiquité jusqu'à la seconde moitié du XXe siècle. La possibilité d'accéder à la volonté de l'auteur, et plus radicalement la primauté même de cette volonté auctoriale, a été contestée par la pensée déconstructionniste postmoderne. L'idée que le sens préexiste à son expression et que la fonction du langage est de le représenter, non de le créer a été remise en question par ce courant de pensée. L'auteur, avec ses intentions conscientes et inconscientes, est dépassé par le texte ; il ne maîtrise pas complètement le langage, avec ses insuffisances, ses ambiguïtés. L'auteur n'est pas à l'origine du texte, la conception que nous nous faisons de lui est au contraire une retombée du texte. La nouvelle conception de l'ironie proposée place donc l'ironie non dans les intentions de l'auteur, ni même dans le texte, mais dans la lecture. Nous retrouvons là le constructivisme radical évoqué par Bérenger Boulay lors de la précédente séance du séminaire.
De fait, le problème de la réception ironique d'un texte amène tout particulièrement à se poser la question de la part du donné et du construit dans l'interprétation ou, pour reprendre le paradigme de Stanley Fish déjà évoqué dans la séance précédente, à se poser la question de la

[9] SCHOENTJES, Pierre, *Poétique de l'ironie.* Paris : Seuil, 2001.

part de la démonstration et de celle de la persuasion dans un texte de critique littéraire. Dans quelle mesure l'établissement d'une lecture ironique repose-t-elle sur une démonstration menée à partir de faits textuels et dans quelle mesure relève-t-elle de la persuasion ? C'est ce qui est en jeu dans l'article de Stanley Fish intitulé « Reading Irony »[10]. Celui-ci part de l'exemple d'une œuvre de Swift dans laquelle l'auteur fait son propre éloge, les « Vers sur la mort du Dr Swift ». Personne n'avait proposé de lecture ironique de la dernière partie de ce texte avant 1963, date à laquelle un chercheur proposa avec succès une telle lecture. Fish tranche, comme on s'y attend, en faveur de la persuasion, montrant que les indices sur lesquels s'appuie la nouvelle lecture ironique du texte ne sont pas des données objectives, mais des constructions du critique. Il s'agit en l'occurrence d'une certaine conception de l'auteur : on pensait avant que ce texte était l'œuvre d'un Swift sénile, la nouvelle lecture repose sur l'idée que Swift était en pleine possession de ses moyens intellectuels lorsqu'il l'a écrit. L'interprétation repose aussi sur le présupposé qu'il doit y avoir cohérence du ton avec les deux premières parties de l'œuvre et que la lecture ironique qui avait déjà cours pour ces deux premières parties était fondée. Pour Stanley Fish, la lecture ironique est donc construite et aucune donnée textuelle ne permet de la réguler. La seule contrainte que rencontre le critique qui cherche à construire une lecture ironique est celle des procédures imposées par l'institution universitaire : pour convaincre ses collègues de lire le texte comme lui, il doit se conformer à un certain nombre de règles. Le fait de proposer une lecture qui rend le texte plus intéressant et de prétendre n'avoir fait que relever les indices laissés par l'auteur sont, de ce point de vue, des gages de réussite.

S'il est évident que le rôle du lecteur est particulièrement important dans l'identification de l'ironie, on pourra toutefois se demander s'il faut suivre la critique déconstructionniste dans sa disqualification du texte. En dépit du caractère ambigu qu'ont indéniablement les indices textuels de l'ironie que constituent les contradictions, les simplifications, les répétitions, les litotes, les hyperboles ou encore les oxymores, on peut toutefois penser que la présence de tels indices est du moins la condition nécessaire d'une lecture ironique et qu'un faisceau de tels indices rend une interprétation ironique plus acceptable. Par ailleurs, il ne paraît pas si simple, dans le cas de l'ironie, d'évacuer complètement l'auteur et son intention, si problématique que soit cette notion. Le mécanisme linguistique de l'ironie repose en effet sur l'existence d'un double jeu énonciatif : dire qu'il y a ironie, c'est supposer une attitude de distanciation de la part du locuteur vis-à-vis de ses propos. L'image du locuteur peut bien être construite de toutes pièces par le lecteur, celui-ci ne peut pas en tout cas faire l'économie de cette image quand il est question d'ironie.

[10] FISH, Stanley, « Short People Got No Reason to Live: Reading Irony », *Daedalus* 112, *Reading: Old and New*, 1983, p. 175-191.